

COUR D'ASSISES DU RHONE

TEL. 04.72.77.30.70 / FAX. 04.78.42.83.26

DOUZIEME SESSION DE L'ANNEE 2020 du lundi 30 novembre 2020 au vendredi 18 décembre 2020

N° greffe	Audiences	Personnes concernées	Ministère Public
	Lundi 30 novembre 2020 à 9 H 00 : REVISION DE LA LISTE DES JURES		
	Lundi 30 novembre 2020 à 14 H 30 : AUDIENCE SUR INTERETS CIVILS		
19/0009	mardi 1 ^{er} décembre 2020 à 9 H 30, mercredi 2 décembre 2020 à 09 H 30, jeudi 3 décembre 2020 à 9 H 30, vendredi 4 décembre 2020 à 9 H 30, lundi 7 décembre 2020 à 9 H 30, mardi 8 décembre 2020 à 9 H 30, mercredi 9 décembre 2020 à 9 H 30, jeudi 10 décembre 2020 à 9 H 30, vendredi 11 décembre 2020 à 9 H 30, lundi 14 décembre 2020 à 9 H 30, mardi 15 décembre 2020 à 9 H 30, mercredi 16 décembre 2020 à 9 H 30, jeudi 17 décembre 2020 à 9 H 30 et vendredi 18 décembre 2020 à 9 H 30	<p style="text-align: center;"><u>COUR D'ASSISES STATUANT EN APPEL</u></p> <p>1/ _____, Libre Assistée par Me Gilles-Jean PORTEJOIE</p> <p>VIOLENCE AYANT ENTRAINE LA MORT SANS INTENTION DE LA DONNER SUR UN MINEUR DE 15 ANS PAR UN ASCENDANT OU UNE PERSONNE AYANT AUTORITE SUR LA VICTIME, VIOLENCE COMMISE EN REUNION AYANT ENTRAINE LA MORT SANS INTENTION DE LA DONNER, NON ASSISTANCE A PERSONNE EN DANGER, RECEL DU CADAVRE D'UNE PERSONNE VICTIME D'HOMICIDE OU DE VIOLENCES ENTRAINANT LA MORT SANS INTENTION DE LA DONNER, MODIFICATION DE L'ETAT DES LIEUX D'UN CRIME OU D'UN DELIT POUR FAIRE OBSTACLE A LA MANIFESTATION DE LA VERITE, DESTRUCTION DE DOCUMENT OU OBJET CONCERNANT UN CRIME OU UN DELIT POUR FAIRE OBSTACLE A LA MANIFESTATION DE LA VERITE et DENONCIATION MENSONGERE A UNE AUTORITE JUDICIAIRE OU ADMINISTRATIVE ENTRAINANT DES RECHERCHES INUTILES</p> <p>2/ _____, Détenu à CP de VILLEFRANCHE SUR SAONE Assisté par Maître Jean-Felix LUCIANI</p> <p>VIOLENCE AYANT ENTRAINE LA MORT SANS INTENTION DE LA DONNER SUR UN MINEUR DE 15 ANS PAR UN ASCENDANT OU UNE PERSONNE AYANT AUTORITE SUR LA VICTIME, VIOLENCE COMMISE EN REUNION AYANT ENTRAINE LA MORT SANS INTENTION DE LA DONNER, NON ASSISTANCE A PERSONNE EN DANGER et RECEL DU CADAVRE D'UNE PERSONNE VICTIME D'HOMICIDE OU DE VIOLENCES ENTRAINANT LA MORT SANS INTENTION DE LA DONNER</p> <p>Parties Civiles :</p> <p>1/ _____,</p> <p>2/ _____, Représentée ou assistée par Me Jean-François CANIS</p> <p>3/ _____ Représentée ou assistée par Me Anne-Laure LEBERT</p> <p>4/ _____, Représenté ou assisté par Me Charles FRIBOURG</p> <p>5/ _____, Représentée ou assistée par Me Rodolfo COSTANTINO</p> <p>6/ _____ Représentée ou assistée par Me Antoine PORTAL</p> <p>7/ _____, Représentée ou assistée par Me Marie GRIMAUD</p> <p>8/ _____,</p> <p>9/ _____, Représentée ou assistée par Me Yves CRESPIN</p> <p>10/ _____, 11/ _____, Représentées ou assistées par Me Jean-Louis DESCHAMPS</p>	

DATE

DATE

La Procureure Générale

Le Président de la Cour d'Assises